

Séance du 26 novembre 2007

L'hôpital de la Charité de Montpellier

par Michel VOISIN

L'hôpital de la Charité fut en activité à Montpellier pendant une période limitée, entre 1646 et 1682. Robert Dumas, dans son histoire de l'hôpital Général et de l'hôpital Saint Charles de Montpellier, situe clairement le positionnement de l'hôpital de la charité en amont de la création de l'hôpital général, celui-ci ayant été conçu à la suite des lettres patentes du roi Louis XIV en Mai 1678 ; il suggère même que cet établissement aurait pu devenir l'hôpital général de la cité s'il avait obtenu l'estampille royale. Les hôpitaux étaient nombreux à Montpellier au moyen âge ; ils étaient situés extra-muros, près des portes principales, aux faubourgs du pila Saint Gély, de Lattes, de la Saunerie, Saint Guilhem et Saint Jaumes. L'hôpital de la charité se situait au faubourg du Pila Saint Gély.

Il faut bien entendu concevoir l'hôpital selon la définition du Littré : établissement où l'on reçoit gratuitement des pauvres, des infirmes, des enfants, des malades, et non dans la conception restrictive actuelle de dispensateur de soins. La charité avait une fonction d'accueil, alors que la prise en charge des maladies, notamment des maladies aiguës, était dévolue à l'hôpital Saint Eloi.

Ma communication se base essentiellement sur le seul ouvrage documenté actuellement disponible : l'Histoire de l'Hôpital de la Charité de Montpellier, berceau de l'hôpital général, écrit par P.Béral, préparateur aux examens, et édité en 1899 par l'Imprimerie Centrale du Midi. Le pédiatre que je suis a voulu tenter d'analyser la place de l'enfant au sein de l'hôpital et en quoi celui-ci pourrait être une préfiguration de l'hôpital d'enfant d'aujourd'hui .

1 - En amont de l'hôpital : organisation de la charité à Montpellier

Pendant la période qui nous intéresse, la situation du peuple était douloureusement précaire, nous dit Béral; Sont en cause notamment les désordres religieux, qui aboutirent en 1622 au siège puis à la reddition au roi Louis XIII de la ville de Montpellier. Mais déjà sous le règne d'Henri IV, les montpelliérains s'organisent pour prendre en charge la précarité. Ainsi, une assemblée se tient dans l'église paroissiale en 1595 ou 96 en présence de l'évêque, du chapitre cathédral, des corps de justice et d'un bon nombre de catholiques influents de la ville. Il est procédé à l'élection de 6 bourgeois ou marchands de la ville pour être les dispensateurs prudents des aumônes. Parmi les 6, l'un reçoit la charge de receveur, l'autre de contrôleur, ce dernier devant, tous les mois, vérifier la recette et la dépense. Ils se réunissaient toutes les semaines chez l'un d'eux, les absents étaient taxés de 5 sols. La ville était partagée en sixains, avec un recteur désigné pour chacun d'eux. Les charges étaient renouvelées annuellement chaque fois en assemblée dans l'église,

avec prestation de serment dans les mains d'un magistrat. En 1627, les pauvres ayant augmenté en nombre, on décida de nommer non plus 6 mais 12 recteurs restant en charge deux années, renouvelés annuellement pour moitié, chaque 1^{er} Mai.

Les ressources provenaient de dons de l'évêque, du chapitre cathédral, des églises collégiales de Saint Ruf, Notre Dame du Palais, Sainte Anne, Saint Sauveur et la Trinité. Les recteurs devaient faire des quêtes en ville et des corbeilles étaient placées aux portes des églises. Les chiffres des aumônes distribuées en 1629 nous montrent l'hétérogénéité des besoins des sixains montpelliérains : sixain Ste Foy : 119 livres, sixain St Mathieu : 128 livres, sixain St Firmin : 52 livres, sixain St Paul : 185 livres, sixains Ste Croix et Ste Anne réunis : 597 livres. Ces ressources étaient importantes pour l'époque.

C'est d'ailleurs l'augmentation des ressources de la charité qui fait émerger dès 1629 le projet d'acquisition de l'hôpital des trois couronnes, à l'époque du séjour de Richelieu à Montpellier. Mais ce n'est qu'en 1646 que ce projet prend corps, "pour enfermer tous les pauvres mendiants et les occuper à travailler, afin... qu'ils n'importunent plus aux églises, rues et portes".

A partir de l'ouverture de l'hôpital, le soin de la quête aux portes des églises est confié aux "enfants bleus de la charité", avec des troncs portatifs. "ils disaient la formule de la charité en chantant et la recommençaient tour à tour ; c'était là un moyen touchant et ingénieux d'attendrir les âmes et de provoquer de copieuses aumônes".

2 - Histoire des bâtiments

Nous connaissons l'emplacement de l'hôpital de la charité, dans le faubourg du Pila Saint Gély ; il se situait au bord du Verdanson, face à l'église du Saint Esprit dont les vestiges ont été reconstitués au dessous du Corum. "C'était, dit l'auteur, sur le grand chemin du Pila Saint Gilles à Castelnau, le lavoir public occupe aujourd'hui à peu près le même sol. Du reste, la rue de la charité, qui heureusement a été encore respecté, nous rappelle pieusement son souvenir, et vis à vis se trouve l'impasse qui porte le nom du Saint Esprit". Aujourd'hui encore, la rue de la Charité est à l'angle de la rue Bernard Délicieux et de la rue Substantion, et l'impasse du Saint-Esprit a été déplacée sur le toit du Corum.

L'hôpital s'est constitué par la réunion de bâtiments pré-existants : plusieurs maisons qu'on appelait dans le temps de la grande peste l'hôpital des trois couronnes, et plus anciennement hôpital saint Simon.

Nous avons peu d'information sur la disposition des locaux, sinon par quelques devis d'artisans : "malgré des dépenses considérables, dit l'auteur, l'aspect de l'hôpital ne devait être ni monumental, ni d'un style bien régulier ; les murs en pierre de taille avaient été élevés à 12 pans de hauteur pour éviter les égouts ; la maison avait été rehaussée d'un étage ; la grande porte d'entrée était en bois blanc double ; la cour intérieure avait été pavée et les marches des escaliers qui conduisaient au dortoir des orphelins étaient en pierre de Saint Jean de Védas, alors fort en vogue. Les salles du rez-de-chaussée étaient destinées aux diverses industries; la maison comportait une cellule de correction ; le jardin était très étendu, si l'on en juge par les charretées de cannes employées à sa clôture ; l'eau était abondamment fournie par un puits".

3 - L'activité de l'hôpital de la charité

La maison de la Charité accueillait trois catégories de pensionnaires : les enfants, les vieillards et les mendiants.

3.1 - L'accueil des enfants :

C'est assez tardivement en 1672, que les principes d'accueil ont été formalisés par Monsieur Fournier, recteur, ils ont été confirmés par un règlement de 1676 paraphé par trois consuls de la ville avec

- des critères d'âge : la Charité doit faire nourrir et élever les enfants exposés jusqu'à 4 ans complets ; entre 4 et 7 ans, ces enfants doivent être pris en charge par l'hôpital Saint Eloi ; A 7 ans, ils sont renvoyés à l'hôpital de la Charité ;

- des critères d'origine : l'hôpital de la charité est tenu de recevoir à 7 ans les enfants natifs de Montpellier, leur certificat de baptême en témoignant ; pour ceux qui sont natifs d'ailleurs, une entente préalable est nécessaire. Les enfants de moins de 4 ans abandonnés par les bohémiens, soldats et autres passants doivent aussi être reçus à la Charité ;

- des critères sanitaires : les enfants accueillis doivent être en bonne santé ; les malades étant reçus à l'hôpital Saint Eloi.

Cette réglementation avait été rendue nécessaire par des conflits récurrents ; ainsi, en 1664, l'hôpital Saint Eloi avait refusé un enfant malade, et en 1673 encore, un des intendants de Saint Eloi refusait de recevoir les enfants de la Charité ayant des écrouelles ou la teigne...

L'instruction donnée à ces enfants était pour le moins primaire ; deux heures par jour lui étaient consacrées, et encore, seulement dans la saison d'été ; quelques alphabets avaient été acquis. La lecture était très moralisatrice. L'enseignement était sous la responsabilité d'un précepteur, qui était également chargé de la discipline... tâche pas toujours facile ; ainsi en 1661, suite à une révolte des enfants, un maître d'école peu autoritaire fut licencié.

Quelques enfants étaient placés en ville en apprentissage chez des patrons rémunérés 40 livres ; ces placements étaient soumis à contrat, et l'on devait s'assurer notamment de la moralité des maîtres, en vérifiant qu'ils ne laissent pas leurs apprentis pour aller au cabaret ; chaque semaine, le maître est visité et un rapport fait chaque Dimanche. Les enfants indisciplinés sont sanctionnés, les méritants soutenus, auxquels on accorde des subsides, notamment en 1671, le jeune Pierre Pelard, qui désira être placé en apprentissage chez un maître chirurgien ; il était pauvre, natif de Montpellier, baptisé à Notre Dame des Tables : il avait toutes les conditions requises pour obtenir cette faveur. Certaines tâches étaient en principe proscrites : celle de laquais ou de servant de messe... mais il y avait des dérogations possibles.

Les orphelines avaient un statut particulier. D'abord sous l'autorité de laïcs bénévoles, en 1673 elles passèrent sous l'autorité des sœurs grises ou sœurs de la Charité que l'on avait fait venir de Paris. Elles étaient affectées, dans le cadre des industries de la maison, à des tâches de couture, et comme les garçons, quand elles étaient autonomes, elles pouvaient être placées en ville, dans une maison d'honneur, avec une modeste somme d'argent et un léger trousseau. Cependant, nous dit Béral, la transition subite d'une vie protégée à une vie libre est une puissante tentation, et quelques unes abandonnaient leurs maîtres ; comme correction, quand elles rentraient

à l'hôpital de la charité, on les condamnait sévèrement au pain et à l'eau. Certaines avaient la chance de retourner dans leur famille d'origine, d'autres à l'inverse étaient retirées d'une famille suspecte de mauvais traitements, et trouvaient refuge à la Charité. Les recteurs étaient très attentifs quand était envisagé un mariage, quatre dots de 50 livres étaient prévues chaque année.

3.2 - Les hommes et les femmes âgés et sans ressources:

Dans la suite de Vincent de Paul à Paris en 1653, sous l'impulsion duquel furent ouvertes les maisons de la Salpêtrière et de Bicêtre, l'hôpital de la Charité accueillait les ouvriers usés par les années de labeur, les maintenant dans une activité industrielle aménagée.

3.3 - Les pauvres mendiants, enfin, étaient accueillis, pour ne pas dire enfermés, ce qui permit l'interdiction de la mendicité. Pour maîtriser cette population difficile, les administrateurs avaient pouvoir de correction et châtement par poteaux, carcans fouets et prisons, avec menace même en cas de récidive des galères pour les hommes et du bannissement pour les femmes. Là encore seuls les Montpelliérains avaient le privilège – si l'on peut dire – d'être accueillis, les étrangers étant renvoyés dans leur ville d'origine. En 1666, 26 pauvres étaient accueillis sur 120 hospitalisés.

Ce grand nombre de résidents n'allait pas sans poser des problèmes, avec une promiscuité souvent délétère ; il fallut augmenter le nombre de lits, et améliorer le vestiaire.

Le programme du Dimanche à la Charité est précisé dans le règlement édicté par Mgr Charles de Pradel le 1^{er} Juin 1679 : lever à 5h de Pâques à la St Michel, à 6h de la St Michel à Pâques ; le portier sonne à la cloche à l'heure marquée ; quand tout le monde est habillé, prière publique à l'église puis messe à un endroit différent pour l'un et l'autre sexe ; le petit déjeuner est pris en 1/4 d'heure puis on se rend à la manufacture ou à l'école ; à 10h30 : repas après le benedicite ; pendant le repas : lecture de la vie du saint du jour ; l'après-midi enseignement de la doctrine chrétienne en langue vulgaire puis promenade de 2 heures dans un quartier différent pour les deux sexes ; à 5h30 : souper puis récréation d'1h30, prière et coucher.

Les menus aussi sont connus: chaque pain de 4 livres est partagé pour le petit déjeuner en 16 portions, pour le déjeuner en 6 portions pour les adultes et 8 pour les enfants, pour le dîner en 8 portions pour les hommes et les femmes et 10 pour les enfants. Il est attribué 1/2 livre de bœuf pour chaque pauvre, la moitié au déjeuner, la moitié au dîner, moitié moins pour les enfants. Pour les boissons : on met dans des chopines 1/3 de vin et 2/3 d'eau pour les hommes, 1/4 de vin et 3/4 d'eau pour les enfants, de l'eau seulement pour les femmes, sauf pour les plus vieilles, à la discrétion du recteur.

On peut donc constater que les journées étaient bien occupées, et que les pauvres étaient bien nourris.

Trois industries avaient été mises en place au sein de l'hôpital. Elles étaient loin d'être rentables mais avaient l'avantage d'habituer les enfants au travail, et de donner aux vieillards une occupation mesurée à leur force. Elles nécessitaient le recrutement par contrat de maîtres artisans de qualité, qui au besoin étaient remerciés s'ils ne faisaient pas l'affaire. C'était une facture d'épingles, une industrie de la soie

à laquelle étaient affectés les enfants de 7 à 14 ans, avec notamment l'apprentissage de la passementerie, confection de dentelles ou d'ornement; la perspective pour les garçons était une mise en apprentissage en ville; cette industrie était appréciée et relativement rentable. Enfin une industrie de la futaine, (travail du coton) qui employait à la fois les enfants et les pauvres plus grands. La production était écoulée au faubourg Boutonnet lors du marché, une fois par semaine, et lors de foires, 4 fois par an.

4 - La Maison de la charité gardait une activité en dehors de l'hôpital

Il s'agissait d'abord de la surveillance des filles mères : les recteurs de la charité étaient en quelque sorte au sein des sixains les gardiens officiels des moeurs publiques; ils devaient étroitement veiller sur les filles mères. Ils avaient comme mission de tenter d'identifier les responsables des grossesses pour les impliquer financièrement par des actions en justice, défendant ainsi les intérêts de l'hôpital. Les sages femmes ne les aidaient pas beaucoup car elles manquaient souvent d'instruction, voir même de conscience. Lorsque les mères étaient trop pauvres pour nourrir leurs nouveau-nés, ils étaient recueillis et confiés à des nourrices, toujours aux frais de l'hôpital de la charité. Outre ces enfants à la filiation identifiée - au moins pour la mère - de nombreux enfants exposés étaient recueillis, 20 en 1669. Les nourrices agréées faisaient l'objet d'une surveillance régulière par des visites dans les campagnes. Elles recevaient une rémunération allant jusqu'à 3 livres par mois. Les nourrices peu consciencieuses perdaient leur fonction.

La deuxième mission extérieure était l'aide aux pauvres de la cité : les recteurs devaient soutenir ceux qu'ils appelaient les pauvres honteux, qui étaient les pauvres honnêtes, dignes de compassion, qui malgré un travail persévérant, ne parvenaient pas à nourrir leur famille. Leur nombre était variable selon les sixains. Ils recevaient une fois par semaine jusqu'à une livre 5 sols. L'aide pouvait aussi être en nature, ainsi, le jour de l'Ascension, distribuait-on plus de 1000 pains. En raison de fraudes, à partir de 1663, les aumônes furent distribuées à l'hôpital même. Par des visites à domicile ou l'interrogatoire de l'entourage, les recteurs devaient vérifier la réalité de l'état de pauvreté des personnes secourues. Enfin, était attribué à certains dont la santé le nécessitait le financement des bains à Balaruc.

Sauf en période d'épidémie, il arrivait à l'hôpital de la Charité d'accueillir des voyageurs étrangers : "on offrait aux voyageurs la passade et la couchée, et le moment venu, au moment du départ, on leur offrait du pain et du vin et un billet pour être assistés dans leur route et rentrer dans leur diocèse".

Si le soutien aux pauvres de la ville était la prérogative de la maison de la charité, il fallait éviter qu'il n'ait un effet attractif pour les gueux d'autres territoires. Ainsi, un financement était donné aux gens du guet : "ayant promis de vider la ville des gueux et mendiants, la maison de la charité promet aux gens du guet cent livres par an; mais si leur mission n'est pas remplie, l'assemblée plénière délibère qu'il ne leur sera rien donné pendant trois mois". On va même jusqu'à un intéressement de deux sols pour chaque pauvre qui serait trouvé mendiant en ville.

Enfin, les grandes léproseries n'existant plus, quand quelques cas de lèpre se déclarent parmi les pensionnaires de l'hôpital, ils sont confiés à la maladrerie de Castelnau, au frais de l'hôpital.

5 - Les soutiens de l'hôpital de la Charité

Ils sont multiples, la charité faisant partie de la vie dans cette société du XVII^e siècle avec, à tout seigneur, tout honneur, le Roi Louis XIV, dont les ordonnances et les arrêtés scandent la vie de Montpellier et de son hôpital de la Charité. Les évêques ; trois se sont succédés pendant cette période : Mgr Pierre de Fenouillet de 1608 à 1652, Mgr François Bosquet, de 1655 à 1675, Mgr de Pradel, neveu du précédent, de 1676 à 1696. Il y eut une vacance du siège épiscopal puisque le cardinal d'Este, nommé évêque de Montpellier à la mort de Mgr de Fenouillet, n'ayant pas reçu ses bulles, opta pour l'évêché de Reggio en Italie.

Toute l'organisation repose sur les intendants et les recteurs de la Charité. Certains ont eu un rôle majeur : Jean Bernard, de Béziers, légataire d'un immeuble à la Triperie qui fournissait 4 000 livres par an de revenus ; le trésorier de Fleury, qui contribua à l'embellissement et à l'ordre intérieur de l'hôpital, c'est lui qui fit les démarches pour faire venir de Paris les sœurs de la Charité ; le conseiller de Plantade. Recteurs et intendants avaient un statut respecté : un banc leur était réservé à la cathédrale ; ils étaient dispensés par l'état de certaines charges ; ils étaient considérés au sein de l'hôpital comme de véritables pères ; la célébration de leur enterrement était très majestueuse, tout l'hôpital y était associé. Jean Bernard avait même demandé que soit construite après sa mort une église consacrée à Saint Bernard. Elle fut localisée non pas à la triperie, comme il l'avait souhaité, mais au sein même de l'hôpital. La contrepartie de la générosité des donateurs pouvait être plus habituellement la célébration d'une messe à la date anniversaire de leur mort, ou d'une messe quotidienne pour les donateurs très généreux.

Les laïcs consacrés étaient de pieuses jeunes femmes qui consacraient leur vie à Dieu par le service des pauvres. L'hôpital leur accordait 100 livres par an.

Enfin, le secrétaire de l'hôpital était chargé de défendre les intérêts de l'hôpital, de rappeler les délibérations importantes, de veiller au paiement des legs. Il veillait sur les archives de l'hôpital, enfermées dans un cadre de bois de noyer fermé par 4 serrures dont les clés étaient détenues par l'intendant président, le trésorier, le recteur de tour de semaine et le secrétaire. Il touchait une rémunération de 200 livres par an.

6 - Les ressources de l'hôpital de la Charité

Elles sont importantes, parfaitement détaillées dans l'ouvrage, nous nous contenterons de les énumérer et de faire une évaluation globale :

6.1 - Les revenus :

- une subvention consulaire ;
- les aumônes des évêques de la région ;

- les dons de bienfaiteurs, au sein desquels ne figure qu'un médecin, Haguenot, qui fit don d'une maison ;
- les oboles des petits donateurs ;
- les testaments, bien qu'il fut parfois difficile de recouvrir les legs ;
- les pensions des pères identifiés des enfants de filles-mères ;
- les fruits des collectes exceptionnelles ordonnées par l'évêque, notamment les Jeudis saints; ces jours-là, les intendants et les recteurs quêtent eux-mêmes, avec des quêtes à domicile, et aux portes des églises où sont disposés de nombreux troncs... mais il y a quelque concurrence avec d'autres congrégations ce qui aboutira plus tard, en 1704, à une réglementation des quêtes par Mgr de Colbert.

- les revenus immobiliers sont très importants, provenant principalement d'immeubles légués par testament (ce fut le cas pour celui de Jean Bernard, à la Triperie) ou donnés du vivant du donateur, comme celui de Haguenot ; plus accessoirement d'intérêts dans diverses communautés: on peut citer Villeneuve, Montbazin, Candillargues, Montredon, Sussargues, Montpellier.

- Les industries au sein à l'hôpital sont le plus souvent déficitaires mais les revenus provenant de l'extérieur sont très importants : les taxes sur la boucherie : 1/4 à 1 denier par livre de chair, rapportaient 3500 à 6000 livres par an. A partir de 1668, la Charité obtient de plus le monopole des revenus de la collecte des chiffons destinés aux imprimeries pour la province du Languedoc, soit 250 à 650 livres par an. Enfin, à partir de 1671, se rajoute le monopole des revenus du commerce de la glace, le fermage étant de 6500 livres par an. C'est la raison pour laquelle le Rieubaron, aujourd'hui appelé Verdanson, qui servait à la confection de la glace, fut inféodé en 1665 à l'hôpital de la Charité).

6.2 - Il y avait un certain nombre de faveurs et exemptions :

- exemption de droit de coupe ;
- exemption de francs-fiefs, sorte de taxe foncière instaurée par Guilhem VI (1658) ;
- exemption de taille (1671) ;
- exemption de droit de chancellerie et greffe mais pas d'exonération de timbres fiscaux ;
- droit de prélèvement de bois (Mai 1678);
- droits sur les revenus du théâtre, à partir de 1679.

6.3 - Le bilan global est important: entre 1646 et 1670, le budget annuel moyen, légèrement déficitaire, est de l'ordre de 12 000 livres et double entre 1670 et 1682 (une livre tournois représente environ 5 euros actuels).

7 - La religion était omniprésente à l'hôpital de la Charité

L'hôpital était placé sous le patronage de saint Bernard, dont la fête donnait lieu à une magnifique procession en ville à l'ordonnancement très précis : les garçons vêtus de leurs habits ordinaires et les filles avec leur voile blanc précédaient tous les pauvres, ceux de l'hôpital mais aussi ceux assistés dans les sixains dont la présence

était obligatoire sous peine de perdre leurs aides. Il est à noter qu'en 1664, la procession fut perturbée par un libre-penseur au patronyme prédestiné, le sieur Moyne, marchand de soie dans la ville.

En 1658, un ecclésiastique, l'abbé Achard, fut nommé aumônier de la Charité, selon les clauses du testament de Jean Bernard. Des confesseurs récollets et capucins intervenaient régulièrement dans la maison. En 1672, l'équipe éducative, jugée insuffisante, fut renforcée par la venue de sœurs grises, de la congrégation de la charité de Paris, créée par Vincent de Paul. Elles consolidèrent la formation religieuse des filles à partir de 7 ans ; se joignent à elles de pieuses jeunes filles de la ville

Les conflits inter-religieux avaient quelques échos au sein de la Charité avec le placement à l'hôpital d'enfants issus de la RPR, le dédommagement de 16 sols pour que participent à la messe des familles peu pieuses, la participation financière à des démarches de préparation à l'abjuration. Les recteurs eurent aussi à aider une famille juive à Pézenas.

8 - Vient le moment du transfert de l'Hôpital de la Charité vers l'Hôpital Général

C'était une demande pressante exprimée depuis 1662 par Louis XIV, qui en Mai 1678 publie les lettres patentes pour l'établissement d'un hôpital général à Montpellier. Monsieur de Fleury, intendant président, avait anticipé l'annonce le 23 Mai 1677 devant l'assemblée des recteurs et intendants. Pour contribuer au financement, Mgr Charles de Pradel publie le 1^{er} Février 1679 une exhortation faisant appel aux aumônes dans le diocèse. A partir de ce moment, les choses vont très vite : les pauvres sont provisoirement transférés dans la maison du sieur Gautier, au Faubourg de la Saunerie où est pendue l'enseigne du Cheval Vert. En 1679 est signé le contrat d'acquisition de l'enclos des Carmes pour la somme de 6000 livres. Cette congrégation avait dû abandonner les lieux en 1562 à la suite de troubles religieux. Les travaux commencent avec notamment recyclage des pierres de deux grandes tours. Le degré d'avancement des travaux est suffisant pour permettre le transfert solennel le Mardi 24 Mars 1682, veille de la fête de l'Annonciation de Notre Dame. Après l'audition de la messe, les 300 pensionnaires furent installés dans leurs quartiers respectifs, par les soins délicats et prévoyants des intendants.

“L'histoire de l'hôpital de la Charité est arrivée à son terme - nous dit Béral - et ici commence l'histoire de notre Hôpital Général, que nous aurons bientôt la douce consolation d'écrire”. Ce n'est que plus de trois cent ans plus tard que notre confrère Robert Dumas s'est attelé avec beaucoup de talent à cette tâche. Quand à l'hôpital de la Charité, il fut transformé en tuerie et triperie, ce qui donna à l'hôpital général un revenu de 1000 livres par an.

En conclusion,

et pour revenir à notre questionnement initial, peut-on dire que l'hôpital de la Charité fut une préfiguration de l'hôpital d'enfant ? la réponse est “oui” par certains aspects : il s'agit probablement du premier établissement ayant proposé à Montpellier

une prise en charge structurée de l'enfant, et ayant eu un recrutement important. L'organisation est d'une modernité étonnante, avec un fonctionnement en réseau avec la ville, ce que fait aujourd'hui le service de Protection Maternelle et Infantile. Oui aussi car un des établissements qui lui a succédé, l'hôpital Saint Charles, a accueilli la médecine de l'enfant pendant une cinquantaine d'années, avant le transfert en 1993 à l'hôpital Arnaud de Villeneuve. Cependant, il ne s'agissait pas réellement d'un hôpital au sens actuel du terme, car les enfants malades n'y étaient pas pris en charge.

L'hôpital de la Charité a certes eu une durée de vie limitée, mais ce fut un temps de transition et d'organisation. Enfin, l'ouvrage qui est à la source de ce travail nous rappelle que la prise en charge de la précarité était déjà efficiente au XVII^e siècle.